

Adopté

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet
3000, boulevard Hochelaga, Québec, QC G1V 3Y4
Séance du 22 octobre 2024 à 15 h
Local D-103

Sont présents :	Monsieur Benoit David Baillargeon, élève Monsieur Jean-François Bernard, conseiller pédagogique Madame Nadia Boudreault, enseignante Madame Julie Bouffard, gestionnaire Option travail Madame Frédérique Brochu, enseignante Madame Véronique Cevey, élève Madame Sylvie Daigle, enseignante Madame Éliane Nadeau, soutien administratif Monsieur Sébastien Simard, directeur
Sont absents :	Madame Gabrielle Bergeron, conseillère mobilité internationale QMA Madame Véronique Léonard, élève
Sont invités :	Monsieur Simon Ponthière, gestionnaire administratif d'établissement Monsieur Patrick Vézina, directeur adjoint
Secrétaire :	Madame Éliane Nadeau

1. Ouverture de la séance

1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Monsieur Sébastien Simard remercie les membres de leur présence et leur souhaite la bienvenue à ce premier conseil d'établissement de l'année 2024-2025.

1.2 Présentation des membres

Monsieur Sébastien Simard invite les membres à se présenter. Les présentations s'ensuivent une à une.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Simard présente l'ordre du jour.

CE-24-10-22-01

Il est proposé par monsieur Benoit David Baillargeon et résolu d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté.

2. Formation du conseil d'établissement

2.1 Adoption des règles d'élection

Monsieur Sébastien Simard explique que le conseil d'établissement est dissout et refait d'année en année. Les règles d'élection permettent d'établir la distribution des rôles de présidence, trésorerie et secrétariat avec l'accord de tous. Ces règles proposent

également que la direction d'école agisse à titre de président d'élection. Seuls les membres venant de l'extérieur du CFPMR peuvent se présenter pour la présidence.

CE-24-10-22-02

Il est proposé par monsieur Benoit David Baillargeon et résolu d'adopter à l'unanimité les règles régissant le déroulement des élections telles que présentées.

2.2 Élection du président

Période de mise en candidature pour le poste de présidence.

Monsieur Jean-François Bernard propose madame Julie Bouffard. Aucune autre mise en candidature n'est présentée. Madame Julie Bouffard accepte.

CE-24-10-22-03

Il est proposé par monsieur Jean-François Bernard et résolu d'adopter à l'unanimité que madame Julie Bouffard soit élue présidente.

2.3 Élection du vice-président

Période de mise en candidature pour le poste de vice-présidence.

Madame Nadia Boudreault propose par procuration madame Gabrielle Bergeron.

Une demande lui sera transmise avant la prochaine rencontre. Aucune autre mise en candidature n'est présentée.

CE-24-10-22-04

Il est proposé par madame Nadia Boudreault et résolu d'adopter à l'unanimité que madame Gabrielle Bergeron soit élue vice-présidente par procuration jusqu'à son acceptation.

2.4 Élection du trésorier

Période de mise en candidature pour le poste de trésorerie.

Monsieur Sébastien Simard propose monsieur Benoit David Baillargeon. Aucune autre mise en candidature n'est présentée. Monsieur Benoit David Baillargeon accepte.

CE-24-10-22-05

Il est proposé par monsieur Sébastien Simard et résolu d'adopter à l'unanimité que monsieur Benoit David Baillargeon soit élu trésorier.

3. Ouverture (suite)

3.1 Mot du président ou de la présidente

Madame Julie Bouffard remercie les membres.

3.2 Adoption du procès-verbal du 13 juin 2024

CE-24-10-22-06

Il est proposé par monsieur Jean-François Bernard et résolu d'adopter à l'unanimité le procès-verbal du 11 juin 2024 tel que présenté.

3.3 Suivi au procès-verbal du 13 juin 2024

Suivi point 5.1 Consultation sur les critères de sélection de la direction de centre

Monsieur Sébastien Simard rappelle que c'était une consultation obligatoire dans tous les établissements d'enseignement au Québec. Suite aux réponses dans le formulaire,

les résultats démontrent que les critères gérer efficacement la charge de travail, communiquer habilement, analyser et comprendre le milieu, prioriser le maintien d'un climat sain et responsabiliser le personnel sont les plus importants.

Suivi point 4.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Monsieur Sébastien Simard indique que comme mentionné en juin dernier, le plan a été mis à jour en lien avec le changement de la loi sur la protection de l'élève. Il sera revu et validé par chaque département et le comité de coordination. Il y aura également de la formation dispensée. Ensuite il sera présenté au conseil d'établissement en décembre prochain pour adoption.

Suivi point 6.5 Activité du 28 juin 2024

L'activité s'étant très bien déroulée et la crème glacée d'autant plus appréciée, monsieur Sébastien Simard annonce que l'activité sera reconduite l'an prochain.

3.4 Adoption des règles de régie interne

Monsieur Sébastien Simard informe que le rôle et les mandats du conseil d'établissement sont régis par la loi sur l'instruction publique. Ce document étant un peu aride, nous avons repris les éléments importants dans nos règles de régie interne. Il n'y a aucun changement pour cette année dans notre document.

CE-24-10-22-07

Il est proposé par monsieur Jean-François Bernard et résolu d'adopter à l'unanimité les règles de régie interne telles que présentées.

3.4.1 MODALITÉS DE SECRÉTARIAT

Depuis l'an passé, les frais pour le secrétariat des rencontres du conseil d'établissement sont pris en charge par le budget du CFPMR, madame Eliane Nadeau accepte de reprendre le mandat avec les conditions établies l'an passé.

4. Adoption

4.1 Adoption du calendrier des rencontres 2024-2025

Monsieur Sébastien Simard mentionne que les dates de rencontre peuvent être déterminées par les membres. La proposition du calendrier se détaille comme suit :

- 10 décembre 2024
- 18 février 2025
- 8 avril 2025
- 10 juin 2025

CE-24-10-22-08

Il est proposé par madame Eliane Nadeau et résolu d'adopter à l'unanimité le calendrier des rencontres 2024-2025 tel que proposé.

4.2 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024

Monsieur Sébastien Simard dépose le rapport financier du budget de fonctionnement 2023-2024. Il rappelle que celui-ci inclut les frais de déplacement ainsi que les remises de bourses reliées à la persévérance.

CE-24-10-22-09

Il est proposé par madame Nadia Boudreault et résolu d'adopter à l'unanimité le rapport annuel du budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024 tel que présenté.

4.3 Adoption du budget initial du Centre 2024-2025

Monsieur Sébastien Simard présente brièvement les grandes lignes du budget et souligne qu'il est intéressant d'avoir les comparables des deux dernières années. Le budget est en hausse de 17% cette année en termes de revenus.

Monsieur Simon Ponthière présente le budget initial équilibré du Centre 2024-2025 pour dépôt. Il explique en détail les revenus et dépenses prévues des deux principaux budgets, soit le budget d'opération et les investissements.

CE-24-10-22-10

Il est proposé par monsieur Jean-François Bernard et résolu d'approuver à l'unanimité le budget initial du Centre 2024-2025 tel que présenté.

5. Approbation

5.1 Calendrier scolaire 2025-2026 et 2026-2027

Monsieur Sébastien Simard indique que les calendriers scolaires sont adoptés (sur deux ans) au conseil d'administration du Centre de services au mois de décembre sous proposition des conseils d'établissements. Il souligne que suite à une consultation avec les enseignants et le personnel administratif, les points suivants ont été retenus pour les deux prochaines années :

- Le maintien d'une semaine supplémentaire en juillet sans cours pour les élèves;
- Le rejet de la demande d'une semaine de relâche;
- Le déplacement de deux journées pédagogiques d'août à septembre pour lancer le début de l'année.

CE-24-10-22-11

Il est proposé par madame Sylvie Daigle et résolu d'approuver à l'unanimité les calendriers scolaires 2025-2026 et 2026-2027 tels que présentés.

5.2 Frais chargés aux élèves pour 2024-2025 pour le programme de Soutien informatique

Monsieur Simon Ponthière indique que le programme a été révisé par le Ministère l'an passé. Résultant que les nouveaux élèves qui entrent ont un programme à jour et du nouveau matériel dont un livre introduit dans la compétence *métier et formation* qui vient augmenter les frais de 12,50 \$.

CE-24-10-22-12

Il est proposé par monsieur Benoit David Baillargeon et résolu d'approuver à l'unanimité la modification des frais chargés aux élèves 2024-2025 en soutien informatique telle que présentée.

5.3 Vente d'article de vêtements corporatifs aux élèves

Monsieur Sébastien Simard annonce le lancement d'une vente de vêtements corporatifs promotionnels. Il présente les quatre articles qui seront proposés aux élèves et aux membres du personnel et leur coût ainsi que le déroulement prévu de l'événement qui aura lieu deux fois par année.

CE-24-10-22-13

Il est proposé par madame Nadia Boudreault et résolu d'approuver à l'unanimité la vente d'article de vêtements corporatifs telle que présentée.

6. Informations générales

6.1 Portraits des admissions et des inscriptions

Monsieur Sébastien Simard présente le document du portrait des admissions. Il est mentionné d'une augmentation des inscriptions à 472 avec l'entrée du 28 octobre prochain. Il précise les chiffres pour chacun des programmes.

6.2 Projet éducatif 2023-2028

Monsieur Sébastien Simard mentionne que c'est le document le plus important, définissant nos orientations et actions. Un bilan sera fait en fin d'année et le conseil pourra constater l'atteinte des objectifs. Il rappelle que l'accent est mis sur le bien-être général de tout un chacun.

6.3 Dénonciation de potentiel conflit d'intérêts

Monsieur Sébastien Simard indique que les membres qui travaillent ou qui sont en lien d'affaire avec le centre doivent compléter le document.

6.4 Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

Monsieur Sébastien Simard porte à l'attention des membres qu'il y a une formation obligatoire pour tous et qu'il est important que les nouveaux membres visionnent les capsules et complètent la formation.

7. Informations générales

7.1 Mot de la direction

Monsieur Sébastien Simard mentionne la belle dynamique d'une rentrée scolaire occupée, dans un moment de croissance de la clientèle. Malgré les enjeux différents dans chaque programme, l'adaptation se fait dans une belle collaboration de tous.

7.2 Mot des représentants des membres du personnel

Monsieur Benoît David Baillargeon mentionne qu'il a trouvé la rencontre très intéressante.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Julie Bouffard, présidente, de lever la séance, il est 16h26.

Julie Bouffard, présidente

Eliane Nadeau, secrétaire

Sébastien Simard, directeur